



Centre Hospitalier Universitaire de Liège
Domaine Universitaire du Sart Tilman - B.35
4000 LIEGE
www.chuliege.be



Suivez l'actualité du CHU
[Facebook/CHUdeLiege](https://www.facebook.com/CHUdeLiege) !

L'amniocentèse



Service de génétique humaine

L'amniocentèse est un test prénatal invasif qui consiste à prélever 25 ml de liquide amniotique. Le liquide amniotique est le milieu dans lequel baigne le fœtus. Il est constitué principalement par l'urine du fœtus. On peut y détecter des cellules de sa peau, de ses intestins,...

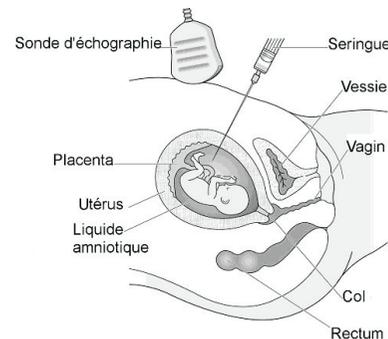
Indications

- Rechercher une maladie génétique familiale transmissible, présente chez un des deux partenaires, chez un premier enfant ou chez un membre de la famille. Une mise au point en consultation de génétique est indispensable avant l'amniocentèse.
 - Rechercher une anomalie chromosomique en cas de triple test positif, indiquant un risque élevé de trisomie 18 ou 21.
 - Rechercher une anomalie génétique ou chromosomique en cas d'anomalie fœtale mise en évidence à l'échographie (malformation cardiaque, clarté nucale élevée,...)
 - Rechercher une infection fœtale (toxoplasmose, cytomegalovirus, rubéole,...)

Procédure

L'amniocentèse est réalisable dès 15 semaines d'aménorrhée.

Le liquide amniotique est aspiré, à travers l'abdomen de la future mère, par une longue aiguille, sous contrôle échographique. L'examen ne fait pas plus mal qu'une piqûre, il n'est pas nécessaire de pratiquer une anesthésie.



Risques

Il existe un faible risque de complication, touchant une femme sur 200. Ces complications peuvent être des contractions, une menace d'accouchement prématuré, une fausse-couche, une rupture de la poche des eaux, une infection fœtale... Ces risques sont liés à la technique et peuvent advenir même si le médecin est très expérimenté.

En cas de douleur abdominale, de saignement, de fièvre ou de sécrétion vaginale inhabituelle, une consultation en urgence en gynécologie s'impose..

Résultats

Tous les problèmes génétiques ne peuvent pas être diagnostiqués par amniocentèse. Il n'existe pas de test qui couvre toutes les maladies génétiques. Le test ne donne des résultats que pour l'analyse prescrite. Cependant, il arrive parfois qu'on découvre une maladie qu'on ne recherchait pas. Dans ce cas, l'information obtenue est expliquée clairement aux patients par le gynécologue, le médecin traitant ou le généticien.

Selon le test réalisé, l'obtention des résultats est plus ou moins rapide :

- deux à trois jours pour un test rapide (trisomie 13, 18, 21 et sexe fœtal)
- huit à dix jours pour une analyse chromosomique complète (CGH array)
- jusqu'à deux à trois semaines pour rechercher une maladie génétique précise (mucoviscidose, X-fragile, drépanocytose,...).

Les résultats sont directement adressés au gynécologue ou au médecin traitant, qui les communiquent aux patientes.

Résultat anormal

Si le résultat de l'amniocentèse révèle que le fœtus est atteint d'une maladie génétique, celle-ci est expliquée clairement aux patients par le médecin. La prise en charge de l'enfant après sa naissance est détaillée, ainsi que l'impact de cette maladie sur sa santé et son évolution. Dans certains cas, la possibilité d'une interruption médicale sera abordée. Une équipe multidisciplinaire est mise à disposition afin de répondre aux diverses questions des patients.

Très rarement, l'analyse mettra en évidence une modification inhabituelle dans un chromosome, dont l'impact sur le fœtus n'est pas connu.

Contacts utiles

CHU de Liège, site du Sart Tilman

Service de Génétique humaine

Domaine universitaire du Sart Tilman, B35

4000 Liège

Secrétariat : 04 366 71 24

Prise de rendez-vous : 04 242 52 52

http://www.chu.ulg.ac.be/jcms/c_11417/genetique